



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## prestations sociales

Question écrite n° 5891

### Texte de la question

M. Jean Rigal appelle tout particulièrement l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le rapport du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) relatif aux minima sociaux. Plus de 3 millions de nos concitoyens sont bénéficiaires des différents minima sociaux (minimum vieillesse, minimum invalidité, allocation aux adultes handicapés, allocation de solidarité spécifique, allocation d'insertion, revenu minimum d'insertion, allocation de parent isolé et allocation d'assurance veuvage). Le rapport du CSERC, qui a été rendu public le 27 octobre 1997, fait état d'incohérences, notamment en ce qui concerne l'écart entre les revenus (rapport de 1 à 1,6). Le rapport formule une série d'orientations générales pour « réduire les incohérences internes », de notre système de minima sociaux. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue sur ce rapport.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Rigal](#)

**Circonscription :** Aveyron (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5891

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 novembre 1997, page 3898